

ALFinMOTION, le Programme de Mobilité de la Fondation Anna Lindh (ALFinMOTION.Call@bibalex.org)

Appel ouvert à manifestation d'intérêt - date-butoir : Le 23 janvier 2023 (23h59, heure d'Europe centrale)

Dans un contexte de reprise post-Covid-19, la FAL soutient l'épanouissement des réseaux d'organisations nationales de la société civile grâce à **ALFinMOTION**, son **programme de mobilité** interdisciplinaire et intersectoriel à travers la région. Profitant de la diversité de la FAL de part et d'autre de la Méditerranée, elle soutient des initiatives collaboratives visant à renforcer des partenariats dans lesquels les participants sont sur un pied d'égalité.

Chaque projet de mobilité soumis doit être présenté par une **organisation hôte** (candidate) et peut, en fonction de la modalité de mobilité soumise, impliquer jusqu'à deux **organisations accueillies** de la rive complémentaire de la Méditerranée*. La page web du réseau de la FAL (<https://www.annalindhfoundation.org/fr/reseaux>) peut contribuer à créer des connexions entre ses membres.

L'organisation hôte doit être une entité légale et se conformer aux directives de communication et visibilité de la FAL (<https://communication.annalindh.org/fr>) au moment où elle met en œuvre l'initiative de dialogue interculturel qui bénéficie de cet appel de mobilité.

Objectif de l'appel

ALFinMOTION a pour objectif d'encourager les actions de dialogue interculturel entre les deux bords de la Méditerranée grâce à des projets de mobilité physique impliquant différents types d'expertise, de savoir-faire et de profils. Le financement est assuré sur la base d'allocations forfaitaires à l'organisation hôte. Les plans de mobilité doivent toujours induire la participation pleine et proactive des organisations accueillies. Il convient d'observer un partage équilibré entre les deux rives de la Méditerranée en termes de genre, d'âge et de géographie.

Afin de disposer de suffisamment de temps pour rencontrer les exigences en matière de visa, les mobilités proposées dans le cadre de cet appel peuvent avoir lieu à tout moment entre avril et septembre 2023. Le Secrétariat de la FAL fournira des lettres de soutien pour les projets sélectionnés.

Modalités de mobilité

ALFinMOTION est structurée autour de quatre modalités répondant aux différents besoins, qui englobent le dialogue interculturel : l'action, la connaissance, le partenariat, la créativité.

La mobilité pour l'action

La durée minimale du séjour à l'étranger est de deux jours pour maximum deux organisations accueillies, venant chacune d'un pays différent.

Son objectif est de soutenir l'implication active des acteurs du Dialogue interculturel dans des initiatives de dialogue interculturel en face à face menées par l'organisation hôte afin d'améliorer le flux d'expertise parmi les spécialistes des rives complémentaires de la Méditerranée*. Le nombre d'organisations accueillies mobilisées pour chaque projet soumis ne peut représenter plus de 20 % du nombre total de participants actifs à l'initiative interculturelle proposée. L'initiative interculturelle proposée, qui peut prendre différentes formes, doit être publiée sur le site web/les réseaux sociaux de l'organisation hôte d'ici la date limite du présent appel.



Éléments requis pour le rapport final : Billet(s) de transport nominatif(s), supports de communication et matériels audiovisuels produits, feuilles de participation, actualités élaborées selon les directives de la section Actualités du Réseau du site web de la FAL

(<https://www.annalindhfoundation.org/sites/default/files/documents/page/DNN.pdf>) et un rapport d'évaluation en ligne selon le lien qui sera fourni par le secrétariat de la FAL.

Posez votre candidature ici : <https://4w1uxk1pf0v.typeform.com/to/iud0JpCz>

Aperçu du formulaire en ligne : <https://bit.ly/3CXlvtz>

La mobilité pour la connaissance

La durée minimale du séjour à l'étranger est de sept jours pour maximum une organisation accueillie.

Son objectif est de créer des tandems avec des organisations de la société civile et des institutions de recherche/universitaires (groupes de réflexion, centres de recherche spécialisés ou universités) de rives complémentaires de la Méditerranée* afin de produire ensemble de la connaissance et de générer de nouvelles connaissances intersectorielles/transfrontalières sur des aspects pertinents du Dialogue interculturel. La FAL conserve la copropriété des droits de publication et de propriété intellectuelle du produit final de la connaissance. La préférence sera donnée aux projets soumis liés à la production de documents analytiques/propositionnels, aux approches innovantes ou aux nouvelles méthodologies.

Éléments requis pour le rapport final : Des billet(s) de transport nominatif(s), le produit final de la connaissance, un résumé exécutif élaboré et publié selon les directives du Centre de Ressources pour le Dialogue interculturel de la FAL

(https://www.annalindhfoundation.org/sites/default/files/documents/page/Centre%20de%20ressources%20pour%20le%20Dialogue%20interculturel%20de%20la%20FAL_Guide%20d'utilisation.pdf) et un rapport d'évaluation en ligne selon le lien qui sera fourni par le secrétariat de la FAL.

Posez votre candidature ici : <https://4w1uxk1pf0v.typeform.com/to/QNjv88AE>

Aperçu du formulaire en ligne : <https://bit.ly/3XeyEaR>

La mobilité pour le partenariat

La durée minimale du séjour à l'étranger est de dix jours pour maximum deux organisations accueillies, venant chacune d'un pays différent

Son objectif est de contribuer à la formation et à la consolidation de partenariats entre des rives complémentaires de la Méditerranée* à travers l'élaboration conjointe de propositions de projet liées à des aspects concrets du dialogue interculturel. Ces propositions répondent aux besoins spécifiques identifiés aux niveaux local, national ou régional, et sont amenées à être soumises à des donateurs nationaux ou internationaux. La FAL donnera la priorité aux propositions de projets ayant des approches innovantes et orientées vers la jeunesse, l'égalité des genres ou l'inclusion sociale.

Éléments requis pour le rapport final : Le(s) billet(s) de transport nominatif(s), la note conceptuelle de la proposition de projet élaborée avec au moins les éléments suivants : Résumé, Description et Pertinence, suivant le modèle fourni par la FAL et un rapport d'évaluation en ligne suivant le lien qui sera fourni par le Secrétariat de la FAL.

Posez votre candidature ici : <https://4w1uxk1pf0v.typeform.com/to/tAHGktOC>

Aperçu du formulaire en ligne : <https://bit.ly/3Xm6b33>



La mobilité pour la créativité

La durée minimale du séjour à l'étranger est d'un mois pour maximum une organisation accueillie.

Cette modalité invite les agents créatifs de l'espace euro-méditerranéen issus de différents secteurs et disciplines à créer ensemble des initiatives culturelles/créatives en lien avec le Dialogue interculturel. L'organisation hôte doit fournir à l'organisation créative accueillie en provenance d'une rive complémentaire de la Méditerranée* un espace ainsi que des moyens nécessaires pour travailler. Les productions créatives pourraient être présentées dans les locaux du Secrétariat de la FAL à Alexandrie et/ou dans d'autres pays après accord avec les membres de la FAL potentiellement concernés des Réseaux nationaux de la société civile. La priorité sera donnée aux initiatives impliquant un collectif de migrants.

Éléments requis pour le rapport final : Billet(s) de transport nominatif(s), supports de communication et matériels audiovisuels produits, feuilles de participation, actualités élaborées en suivant les directives de la section Actualités du Réseau du site web de la FAL

(<https://www.annalindhfoundation.org/sites/default/files/documents/page/DNN.pdf>) et un rapport d'évaluation en ligne selon le lien qui sera fourni par le secrétariat de la FAL.

Posez votre candidature ici : <https://4w1uxk1pf0v.typeform.com/to/gI5TuPaB>

Aperçu du formulaire en ligne : <https://bit.ly/3wbRfsa>

Appel ouvert jusqu'au 23 janvier 2023 (23:59 Heure d'Europe centrale, CET)

Les projets de mobilité en anglais, arabe ou français doivent être présentés pour le 23 janvier 2023, à 23h59 (heure d'Europe centrale) uniquement via le formulaire de candidature en ligne. Veuillez noter qu'il n'est pas possible de sauver la candidature en tant que brouillon ni d'effectuer la moindre modification après le dépôt. À la clôture de l'appel, seule la version la plus récente de la candidature sera traitée.

Une même organisation ne peut pas soumettre plus d'un projet de mobilité dans le cadre de cet appel. Les mobilités doivent avoir lieu à tout moment entre le 1er avril et le 30 septembre 2023. Les candidatures ne peuvent pas être présentées pour des activités qui sont déjà financées, en tout ou en partie, par la FAL. Le prochain appel sera lancé d'ici la fin du premier trimestre de 2023.

Calendrier indicatif

12/12/22	Lancement de l'appel
19/12/22	Session d'information en ligne (les détails seront publiés sur le site web de la FAL)
23/01/23	Date-butoir pour la réception des candidatures de mobilité
13/02/23	Publication des résultats de la sélection
14-27/02/23	Signature des contrats
03/03/23	Réunion Zoom avec les organisations hôtes afin de partager les points communs
01/04/23	Date à laquelle les initiatives interculturelles bénéficiaires de cet appel débiteront au plus tôt
30/09/23	Date à laquelle les initiatives interculturelles bénéficiaires de cet appel se termineront au plus tard
02/10/23	Réunion Zoom avec les organisations hôtes en vue de réaliser une évaluation ex post de l'appel

Allocations forfaitaires préétablies & modalité de paiement

Les forfaits et la durée minimale des séjours pris en charge par la FAL pour chaque modalité sont les suivants :

Mobilité Modalités	Nombre maximum d'organisations accueillies mobilisées	Durée minimale du séjour à l'étranger	Forfait par organisation accueillie	Valeur maximale du contrat
Action	Jusqu'à 2 organisations de pays différents	2 jours	900 euros	1.800 euros



Connaissance	1	7 jours	1.200 euros	1.200 euros
Partenariat	Jusqu'à 2 organisations de pays différents	10 jours	1.100 euros	2.200 euros
Créativité	1	1 mois	2.200 euros	2.200 euros

Aucun versement de préfinancement n'est prévu. Ces allocations seront libérées dès que les mobilités auront eu lieu, après réception et approbation des documents requis pour le rapport final. Sur demande, un préfinancement équivalent à 60 % du montant forfaitaire pourra être dégagé. Dans ces cas, l'organisation hôte prendra en charge le coût estimé des virements bancaires, soit 100 euros, qui seront déduits de l'allocation forfaitaire.

Critères de sélection

Les critères de sélection seront basés sur la qualité des projets de mobilité complets reçus. La priorité sera donnée aux candidatures au sein desquelles toutes les organisations impliquées sont des membres de la Fondation Anna Lindh issus des 41 réseaux nationaux ainsi qu'aux candidatures dirigées par des membres de la FAL. Il convient d'observer un équilibre entre les régions et les pays en termes de genre, d'âge et de géographie. En ce qui concerne la procédure d'évaluation, les éléments suivants seront pris en considération :

- La pertinence des initiatives proposées en termes de Dialogue interculturel, comme indiqué dans chaque modalité
- La valeur ajoutée de l'/des organisation(s) accueillie(s) vis-à-vis de l'initiative proposée
- La pertinence de l'expérience spécifique du (des) bénéficiaire(s) eu égard à la mobilité proposée
- La complémentarité de profil/d'expérience entre l'/les organisation(s) hôte(s) et l'organisation(s) accueillie(s)
- La complémentarité géographique entre l'/les organisation(s) hôte(s) et l'organisation(s) accueillie(s) et l'équilibre en termes de genre et d'âge (entre 18 et 35 ans)

Contexte

La Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures, FAL (<https://www.annalindhfoundation.org>), a été créée en 2005 et est basée à Alexandrie. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale internationale qui a pour objectif statutaire de promouvoir le dialogue entre les cultures et de contribuer à la visibilité du Processus de Barcelone au moyen d'échanges intellectuels, culturels et de la société civile.

Pour réaliser son objectif, la Fondation s'appuie sur les jeunes, l'égalité des genres et le réseautage afin de chapeauter des initiatives de dialogue interculturel régionales et locales qui sont utiles aux sociétés et aux institutions de la région EuroMed. Pour ce faire, elle adopte une approche très pragmatique. Ses actions sont appuyées par ses deux principaux organes : Les Réseaux nationaux d'organisations de la Société civile, qui comptent plus de 4.500 membres, et les 41 États membres de son Conseil des Gouverneurs.

Cadre et dotation financière

Ce programme est développé dans le cadre de la subvention d'action NDICI-GEO-NEAR/2022/434-371. Le montant total indicatif alloué au présent appel est de 95.000 euros. Le Secrétariat de la FAL se réserve le droit de ne pas verser l'ensemble des fonds disponibles.

(*) : Catégorie 1 : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, Palestine, Tunisie et Turquie

Catégorie 2 : Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède

